

# RAPPORT ANNUEL 2020

.....  
sur le prix et la qualité du service  
**D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**



# SOMMAIRE

## 3 / LES COMPÉTENCES ET MISSIONS

- > LA COMPÉTENCE COLLECTE
- > LA COMPÉTENCE TRAITEMENT
- > LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS DE LA COMPÉTENCE

## 5 / LA COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE-À-PORTE

- > LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
- > LA COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES
- > LA COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE-À-PORTE
- > LES DISTANCES PARCOURUES POUR LES COLLECTES EN PORTE-À-PORTE

## 7 / LA COLLECTE DES DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE

- > LA COLLECTE ET RECYCLAGE DU VERRE
- > LA COLLECTE DES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES

## 8 / LES DÉCHÈTERIES

- > LES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES
- > LES COLLECTES SPÉCIFIQUES
- > LES FRÉQUENTATIONS EN DÉCHÈTERIES
- > LES TONNAGES COLLECTÉS
- > LES MODES DE VALORISATION

## 11 / LE BILAN TOUS DÉCHETS

## 12 / LES COÛTS DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

- > LES DÉPENSES
- > LES RECETTES

## 13 / LES ACTIONS DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ET D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- > LE CLUB NATURE GIRONDE
- > LES ACTIONS DE COMPOSTAGE
- > LES ANIMATIONS

## 15 / LE BILAN 2020 ET LES PERSPECTIVES

- > LE BILAN 2020
- > LES PERSPECTIVES 2021

L'obligation faite aux collectivités territoriales de rédiger un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets (article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales) vise un double objectif à savoir :

- permettre aux élus de présenter l'ensemble des résultats d'une année écoulée,
- favoriser la transparence vis-à-vis des usagers en assurant la publicité du rapport.

**En 2002, à la création de la Communauté de Communes de Montesquieu, les 13 communes du territoire communautaire lui ont transféré leurs compétences en terme de gestion et d'élimination des déchets ménagers et assimilés.**

## LA COMPÉTENCE COLLECTE

Elle est assurée par la CCM qui gère quotidiennement tout ce qui concerne les déchets ménagers et assimilés et

travaille sur les projets définis par les élus communautaires.

---

## LA COMPÉTENCE TRAITEMENT

Depuis le 21 février 2020, l'UCTOM de La Brède-Podensac a rétrocédé cette compétence à la CCM.

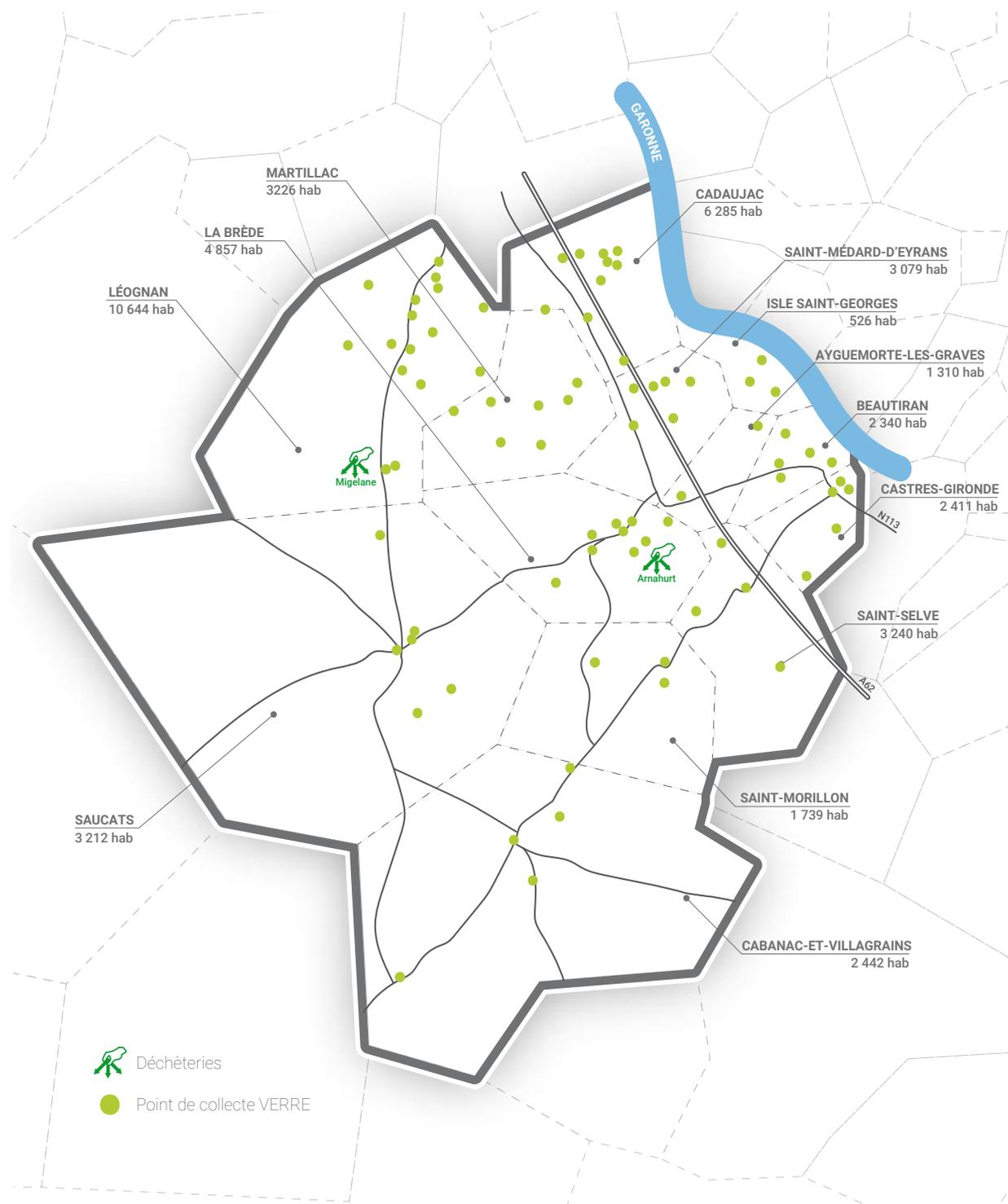
La CCM est donc compétente sur la globalité de la prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Depuis 2016, la CCM a relancé ses marchés de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés. Les aménagements notoires afin d'optimiser les coûts et la valorisation ont porté sur :

- > La modification du calendrier des collectes,
- > Le nettoyage des points d'apport volontaire pour verre deux fois par semaine (contre une seule fois auparavant),
- > La collecte et le traitement des déchets industriels banals et des papiers-cartons dans les zones d'activités communautaires,
- > La valorisation des déchets collectés.



# LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS DE LA COMPÉTENCE



# LA COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE-À-PORTE

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Les tonnages d'ordures ménagères résiduelles ont augmenté sensiblement du fait d'une période de 5 semaines de fermetures des déchèteries lors du confinement.

	2018 (en tonnes)	2019 (en tonnes)	2020 (en tonnes)
<b>OMR</b>	9 944	9 779	10 200
RATIO/HAB (en kg)	233,8	220,5	225,1

**225,1**  
KG PAR HABITANT  
en 2020

## COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

Le tonnage d'emballages ménagers recyclables collectés augmente toujours par rapport aux années précédentes.

Ce tonnage supplémentaire trié (+ 67 t ou + 2,53%) augmente un peu plus que la population (+ 2,17%).

Le ratio performance d'emballages collectés par an a donc légèrement augmenté en 2020 : 59,88 kg/hab/an (contre 59,66 en 2019).

La moyenne en France en 2017 était de 55,9 kg/hab (*données Eco-Emballages/Citeo 2017*).

Depuis 2019, la CCM a mis en place un groupement de revente des matériaux avec 3 autres collectivités et syndicats (environ 170 000 habitants concernés) afin de massifier les tonnages valorisables à revendre et ainsi augmenter les prix de reprise.

	2018 (en tonnes)	2019 (en tonnes)	2020 (en tonnes)
<b>TRI</b>	2 607	2 646	2 713
ÉVOLUTION	2,20 %	1,50 %	2,53 %
RATIOS	61,29	59,66	59,88

## COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE-À-PORTE

	2018 (en tonnes)	2019 (en tonnes)	2020 (en tonnes)
<b>ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)</b>	9 944	9 779	10 200
> RATIO/HABITANTS	233,8 kg	220,5 kg	225,1 kg
<b>EMBALLAGES MÉNAGERS À RECYCLER (EMR)</b>	2 607	2 646	2 713
> RATIO/HABITANTS	61,3 kg	59,7 kg	59,88 kg
<b>ENCOMBRANTS</b>	71	81	151
<b>DÉCHETS VERTS</b>	357	349	683
<b>TOTAL</b>	12 979	12 855	13 747
> RATIO/HABITANTS	1,92 % 305,1 kg	-0,96 % 289,9 kg	6,94 % 303,4 kg

## DISTANCE PARCOURUE POUR LES COLLECTES EN PORTE-À-PORTE

L'optimisation de la gestion des collectes et des distances parcourues continuent sur le territoire :

> Mise en place d'un nouveau marché de collecte optimisé depuis 2016 ;

> Mise en place de la collecte des valorisables auprès des entreprises des zones d'activités communautaires avec regroupement des jours de collectes ;

> Prestation de nettoyage des PAV, 2 fois par semaine, désormais distincte de la collecte classique ;

> Souci permanent optimisation des tournées par les services.

L'année 2020 fut une année particulière également pour la gestion des déchets de notre

collectivité : l'arrêt total de l'activité des déchèteries entre mi-mars et mi-mai a généré d'autres comportements de tri et de gestion de ces propres déchets : une très forte augmentation des inscriptions aux collectes dédiées aux encombrants et aux déchets verts.

Ces modalités de collectes influent sensiblement sur cette distance totale de collecte :

> Le doublement des inscriptions au service de collecte des déchets verts en porte-à-porte 7 fois par an ;

> Des circuits de collectes en conformité avec les recommandations de la CNATS : un recours à la collecte par mini benne afin d'éviter les marches arrières et les pratiques dangereuses (sécurité et réduction des manœuvres accidentogènes).

# 268 226

**KILOMÈTRES**

contre 222 194 km en 2019

Soit hausse de 20,72 %

Cette hausse de 20,72 % est liée à l'utilisation du service en porte-à-porte pour les déchets verts et encombrants durant la période du confinement car les déchèteries étaient fermées. Une fois le confinement levé, le service en porte-à-porte a continué à être utilisé car les déchèteries ont été prises d'assaut après la réouverture.



# LA COLLECTE DES DÉCHETS

## EN APPORT VOLONTAIRE

### LA COLLECTE ET RECYCLAGE DU VERRE

Le tonnage de verre collecté en 2020 a sensiblement augmenté (+113 t et 7,32 %). C'est autant de verre en moins dans les bacs ou dans la nature.

En 2020, 3 PAV (point d'apport volontaire) ont été rajoutés :  
> au Cimetière Grand Air à Léognan,  
> 15 cours Gambetta (Léognan),  
> rue des Gravettes (Isle Saint-Georges).

À l'automne 2020, la totalité des colonnes à verre du territoire ont été également nettoyées et reconditionnées par les services techniques de la CCM : toutes les pièces détachées ont été changées.

Un point verre propre est un site attrayant fonctionnant mieux !

	2018 (en tonnes)	2019 (en tonnes)	2020 (en tonnes)
<b>VERRE</b>	1 472	1 543	1 656
> ÉVOLUTION	0,14 %	4,82 %	7,32 %
> RATIO/HABITANTS	34,61 kg	34,79 kg	36,55 kg



### LA COLLECTE DES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES

L'éco-organisme Eco-TLC (pour Textiles-Linges-Chaussures) estime le gisement annuel à 450 tonnes pour l'ensemble du territoire (un peu plus de 11 kg de TLC sont jetés chaque année par un français en moyenne). Notre collecteur agréé par Eco-TLC est l'association d'insertion Le Relais Gironde.



# 28

**POINTS DE COLLECTE**  
gérés par le Relais Gironde

# 128

**TONNES COLLECTÉES EN 2020**

contre 143,7 en 2019,  
baisse de 10,93 %

# 3,45

**KG / AN / HAB**

baisse des tonnages en raison de l'arrêt des collectes et du tri pendant le confinement et bien après (bornes condamnées)

# LES DÉCHÈTERIES



La Communauté de Communes de Montesquieu dispose de deux déchèteries : les structures de Migelane, à Léognan, et de l'Arnahurt à La Brède, plus récente. Ces lieux clos et gardiennés offrent aux particuliers la possibilité de trier et valoriser une grande partie des déchets « domestiques ». Pour les professionnels, un accès réglementé permet de traiter leurs déchets d'activité. Le dépôt en déchèterie, par apport volontaire, reste un moyen peu contraignant et le moins onéreux de traiter les déchets.

## LES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES

Ce sont 28 flux différents qui sont gérés sur les déchèteries communautaires et mis à disposition des administrés.

Les flux accueillis en déchèterie (filiales de traitement selon la nature des déchets) :

> 6 flux en **benne ouverte** 30 m<sup>3</sup> :

le tout venant, les déchets verts, le bois, la ferraille, les

cartons et les gravats et 1 flux papiers/journaux à la déchèterie de Migelane.

> **Plusieurs flux divers** : verre, piles, huiles alimentaires, huiles de vidange, textiles, dosettes nespresso, tassimo, cartouches d'encre d'imprimante.

> **3 flux de déchets d'équipements électriques et électroniques** : les déchets d'équipement, les ampoules et néons.

---

## LES COLLECTES SPÉCIFIQUES

> Les déchets diffus spécifiques (DDS) comprenant 11 flux : les plus importants, pots de peinture, phytosanitaires et déchets toxiques divers.

> 3 points de collecte pour les piles : déchèterie de Migelane, déchèterie de l'Arnahurt, centre de ressources de la Technopole Bordeaux Montesquieu. Depuis 2016, les communes ont adhéré au projet d'extension des

collectes de piles usagées : ainsi, le tonnage collecté sur le territoire est toujours conséquent.

> 3 points de collecte pour les ampoules et les néons : déchèterie de Migelane, déchèterie de l'Arnahurt, centre de ressources de la Technopole Bordeaux Montesquieu. On retrouve ces initiatives dans certaines grandes surfaces ou commerces.

# LA FRÉQUENTATION

**79 142**  
PASSAGES EN 2020

**47 314**  
PASSAGES  
à la déchèterie de l'Arnahurt à La Brède

**31 828**  
PASSAGES  
à la déchèterie de la Migelane à Léognan

La fréquentation des deux déchèteries a baissé en 2020 de 28,9 % en raison de la fermeture durant le confinement.

Malgré la mise en place de moyens supplémentaires lors de la réouverture aux professionnels (4 mai) puis aux particuliers (11 mai), la fermeture, la surfréquentation et l'augmentation du temps d'attente ont entraîné une baisse du nombre de passages durant la fin du printemps et l'été 2020.

Dans le même temps, un transfert des tonnages s'est effectué sur les collectes en porte-à-porte dédiées aux

déchets verts et aux encombrants.

En 2020 le nombre d'apporteurs est de 12 197 contre 12 686 en 2019.

Lors de la réouverture des déchèteries en mai 2020, la CCM a souhaité revoir ces modalités d'organisation. Depuis juin, les horaires ont été modifiés :

> à la saisonnalité : pour s'adapter aux durées de jour différentes entre hiver et été,

> aux professionnels et services municipaux avec quatre matinées réservées.

## LES TONNAGES COLLECTÉS

En 2020, la Communauté de Communes a collecté 14 339 tonnes en déchèterie (soit une baisse de 1784 tonnes et - 11 %).

Un usager (particulier comme professionnel) des déchèteries de la Communauté de Communes apporte en

moyenne 177 kg à chaque passage en 2020 (+33 kg par rapport à 2019).

C'est-à-dire que les déchèteries ont reçus moins d'usagers (période de fermeture due au confinement) mais ceux-ci ont déposés plus de déchets à chaque passage.

	2018 (en tonnes)	2019 (en tonnes)	2020 (en tonnes)
<b>TOUT VENANT</b>	3770	4016	<b>4262</b>
<b>DÉCHETS VERTS</b>	6122	6270	<b>6418</b>
<b>GRAVATS</b>	2659	2994	<b>3329</b>
<b>FERRAILLES</b>	534	583	<b>530</b>
<b>BOIS</b>	1586	1603	<b>1323</b>
<b>CARTONS-PAPIERS</b>	312	332	<b>163</b>
<b>DMS</b>	35	35	<b>40</b>
<b>DEEE</b>	250	286	<b>246</b>
<b>AMPOULES, PILES, DIVERS</b>	1,001	1,142	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15272</b>	<b>16123</b>	<b>14339</b>
ÉVOLUTION	9,94%	5,58%	-11,1%
RATIO HABITANT	359,04	363,54	309,23
RATIO USAGERS	138,91	144,84	177,04

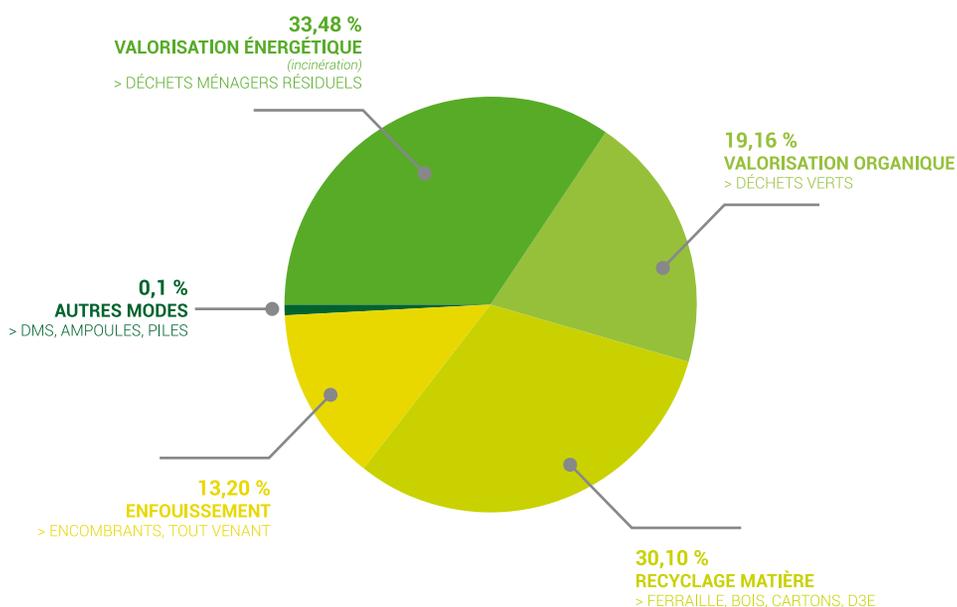


## LES MODES DE VALORISATION

Depuis toujours, la Communauté de Communes de Montesquieu étudie la mise en place de filières supplémentaires pour apporter aux administrés de nouvelles solutions pour valoriser leurs déchets dans les filières agréées (D3E, textiles, DASRI, compostage, déchets dangereux...) tout en maîtrisant les coûts de gestion. Par conséquent, l'enfouissement et l'incinération sont

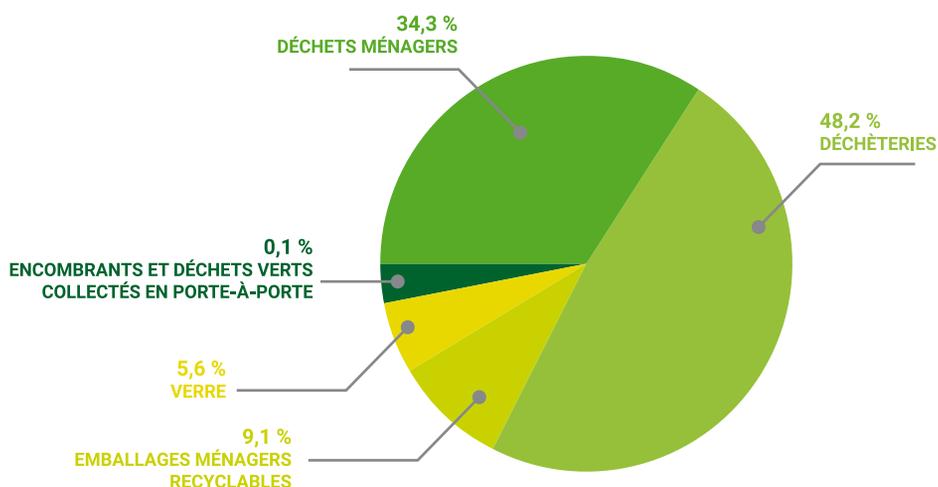
limités pour favoriser le réemploi, la prévention des risques de pollution et de contamination et la valorisation.

Les résultats de l'étude de caractérisation du flux tout-venant en 2017 pousse la CCM à accroître chaque année les possibilités de tri et de valorisation organique ou matière.



MODES DE VALORISATION - DÉCHÈTERIE 2020

# LE BILAN TOUS DÉCHETS



## RÉPARTITION DES DÉCHETS D'UN HABITANT DE LA CCM

*(hors collecte auprès des entreprises des zones d'activité)*

# 657

**KG DE DÉCHETS**

produits par habitant en 2020

En 2020, 29 741 t de déchets ont été collectées et traitées sur notre territoire : on observe une légère diminution de ce total (-1030 t pour une diminution de 3,36%).

Cependant, du fait de la fermeture des déchèteries, un transfert des tonnages s'est opéré vers la collecte en porte-à-porte (OMr, encombrants et déchets verts) et la part de déchets collectés en déchèterie passe de 52,4 % en 2019 à 48 % en 2020.

En corrélation avec cette baisse et l'augmentation annuelle de la population, le tonnage par habitant baisse pour la première fois depuis une dizaine d'année : 657 kg en 2020 contre 693,9 en 2019.

# LES COÛTS DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

## DÉPENSES

Les dépenses sont essentiellement en majeure partie liées au fonctionnement :

> La rémunération des prestataires de collecte et de gestion (déchets ménagers et assimilés, déchèteries collectes dédiées, marchés de traitement et d'exploitations, ...)

> Aux charges de fonctionnement,

> L'investissement concerne toujours l'amortissement de l'acquisition des Points d'apports volontaires (PAV) en 2012-2013, l'acquisition du parc de bacs à déchets neufs depuis novembre 2015 et la construction de la déchèterie de La Brède en 2014.

Les dépenses sont en légère augmentation par rapport à 2019 (5 832 010 €) : 2,71 %.

Les raisons essentielles :

> Un tonnage en augmentation sur la plupart des services, entraînant une augmentation proportionnelle des dépenses ;

> Une diminution des tonnages collectés uniquement en déchèteries, baisse essentiellement due à la fermeture des infrastructures lors de la première période de confinement ;

> Les premiers effets de l'augmentation du coût de traitement des OMr en 2020.

DÉPENSES 2020	
<b>COLLECTE OM ET SÉLECTIVE</b>	1 566 847 €
<b>TRI DES EMBALLAGES RECYCLABLES</b>	604 148 €
<b>EXPLOITATION DES DÉCHÈTERIES</b>	1 634 089 €
<b>COLLECTE DU VERRE</b>	65 014 €
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT ENCOMBRANTS / DÉCHETS VERTS</b>	93 207 €
<b>COLLECTE DES PROFESSIONNELS</b>	78 257 €
<b>INCINÉRATION OMR</b>	1 196 474 €
<b>FOURNITURES BACS OM</b>	78 433 €
<b>FOURNITURES SACS JAUNES TRI</b>	93 655 €
<b>DISTRIBUTION SACS JAUNES TRI</b>	59 596 €
<b>CHARGES DIRECTES ET INDIRECTES</b>	520 229 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>5 989 949 €</b>

## RECETTES

Les recettes de fonctionnement sont issues :

> De la perception de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères),

> Des subventions accordées par les partenaires financeurs,

> Les aides et les subventions sont les soutiens provenant d'éco-organismes (à la tonne triée et recyclée),

> De la redevance spéciale due par les entreprises et les collectivités,

> Des ventes de matériaux. Des recettes industrielles liées à la

RECETTES 2020	
<b>REVENTE DE MATÉRIAUX</b>	193 659€
<b>PRODUIT TEOM</b>	5 174 879 €
<b>AIDES, SUBVENTIONS</b>	600 113 €
<b>REDEVANCE SPÉCIALE</b>	87 349 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6 056 000 €</b>

collecte sélective et correspondent à la revente des matériaux issus des collectes en sacs jaunes et des bornes à verre ou des ferrailles et cartons de déchèteries.

Les recettes ont baissées très légèrement de moins d'un pour cent.

La baisse significative des recettes de revente des matériaux valorisables (- 53 % pour - 222 455 € dus à la fermeture des exutoires asiatiques sur le marché mondial) est compensée par l'augmentation du produit de la TEOM (+ 205 355€).

# LES ACTIONS DE PRÉVENTION

# ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



## CLUB NATURE GIRONDE

Le Club Nature dispositif du Département de la Gironde, est reconduit comme chaque année depuis 2005.

Ce club est composé d'élèves des classes de CM1-CM2 volontaires. Un panel représentatif des communes était représenté, les 12 enfants élèves inscrits habitaient à Cadaujac, Léognan, Saucats, Cabanac-et-Villagrains et Saint-Selve.

La crise sanitaire liée à la pandémie a lourdement impacté le programme des 27 mercredis prévus initialement. Le Club nature étant soumis à la réglementation des

Accueil Collectif des Mineurs, la CCM et l'association « L'Auringleta », chargée d'animer des séances ont suivi et appliqué les directives de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Gironde afin d'accueillir les enfants et les parents dans les meilleures conditions.

Par conséquent, une petite partie des animations du Club Nature a pu être maintenue en 2020.

La reprise en octobre 2020 n'a pas permis un maintien total des prestations et animations.

## LES ANIMATIONS

### > GRAND PUBLIC

Une année bien évidemment particulière pour la CCM : aucun événement grand public n'ayant eu lieu, le service Gestion des déchets n'a pas eu l'occasion d'animer de stands ou ateliers de prévention de déchets.

### > SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE

Environ 900 élèves des écoles primaires et maternelles du territoire ont tout de même pu bénéficier d'animations d'éducation à l'environnement tels que :

> Le tri et le recyclage, avec comme temps forts la fabrication de pâte à papier et la participation à des jeux pédagogiques.

> Le lombricompostage, l'accueil en classe d'un lombricomposteur où l'on découvre que les vers de terre mangent les biodéchets apportés de la maison par les élèves pour l'occasion.

**253**  
COMPOSTEURS  
VENDUS EN 2020

**4239**  
COMPOSTEURS  
VENDUS DEPUIS 2005

**53**  
LOMBRICOMPOSTEURS  
VENDUS



## LES ACTIONS DE COMPOSTAGE

Le compostage individuel (mise à disposition d'un composteur et d'un bio seau) a démarré en septembre 2005. Depuis cette date, la Communauté de Communes de Montesquieu s'est attachée à sensibiliser les habitants sur la solution alternative que représente le compostage individuel pour la gestion des déchets verts issus du jardinage et les restes alimentaires (bio-déchets).

À travers des ateliers organisés lors de manifestations locales de nombreux thèmes sont abordés comme les méthodes pour un jardin respectueux de l'environnement et vecteur de biodiversité : penser le déchet vert plutôt comme une ressource verte utile à la vie du sol, moins d'engrais chimique mais plus de compost, bannir les produits phyto, introduire des espèces végétales peu gourmandes en eau, des haies variées pour accueillir

l'avifaune, observer la microfaune et la préserver, choix de végétaux à croissance lente...

Avec cette démarche, la Communauté de Communes vise plusieurs objectifs :

- > Responsabiliser les habitants quant à la production de leurs déchets (la CCM est constituée à 99% d'habitat individuel),
- > Mettre en œuvre son Programme Local de Prévention des Déchets « Allégeons nos déchets » et ainsi réduire de façon significative la quantité de déchets verts et déchets ménagers compostables collectés et donc à traiter par les filières classiques,
- > Conduire les participants à échanger sur leurs habitudes de gestion des déchets, de jardinage, axe fort de la prévention.

## BILAN 2020

Bien évidemment, la crise sanitaire et la période de confinement ont eu un effet particulier sur les tonnages et coûts de gestion des déchets. Notamment en terme de comportement de tri car la fermeture des déchèteries de 7 semaines a instantanément opéré un transfert de tonnage vers les collectes en porte-à-porte.

Toujours en corrélation, les tonnages incinérés d'ordures ménagères collectés sont en augmentation en lien avec la population du territoire, même si les ratios en poids par habitants ont baissé nettement.

En conséquence, les dépenses budgétaires du service public de gestion des déchets sont en augmentation.

Dans le même temps, le contexte mondial de revente des matériaux (fermeture du marché chinois de reprise des fibres et des matières plastiques dès fin 2019) diminue fortement ce type de recettes.

Le tonnage de verre ménager augmente toujours autant.

Il est difficile d'analyser finement les tonnages et fréquentations en déchèteries en 2020.

## PERSPECTIVES 2021

La CCM souhaite en 2021 reprendre sa démarche d'optimisation budgétaire et d'amélioration du service rendu.

C'est en ce sens que plusieurs pistes de réflexions ont émergées pour cette prochaine année :

> la construction d'une troisième déchèterie, au sud du territoire ;

> le déplacement de la déchèterie de l'Arnahurt, à La Brède, afin de fluidifier et mieux organiser son exploitation ;

> la mise en place d'une recyclerie sur le territoire ;

> une solution déchets verts afin de désengorger les déchèteries lors des périodes d'affluences.

Lors du renouvellement des marchés de gestion des déchets (collecte, traitement, bacs et gestion des déchèteries), la CCM s'efforcera de concilier au mieux raisons budgétaires et optimisation du service.

La collectivité souhaite toujours et encore plus étendre le réseau de point de collecte du verre sur le territoire. D'autres implantations auront lieu en lien avec les communes.

En 2021, nous espérons reprendre les actions auprès du grand public et des scolaires : le service « développement durable » sera présent lors des événements communaux et des manifestations en lien avec l'environnement et le développement durable.

Une troisième soirée « zéro déchet » aura lieu en 2021.



